

Relouer avant fin de préavis mon logement

Par nadègemignon, le 18/04/2008 à 17:29

Mon propriétaire a-t-il le droit de louer à nouveau mon logement, qui est vide puisque je suis partie, avant la fin de mon préavis avec mon accord ?

Par Mike46, le 19/04/2008 à 19:25

Bonsoir,

Oui, il peut le louer à nouveau mais il ne pourra plus vous réclamer un quelconque loyer. Cordialement